

COMPRENDRE ET PRATIQUER LE NOUVEAU PLAN COMPTABLE ALGERIEN : PRESENTATION ET ATELIERS

FINANCE

Durée : 3 jours

Coût : 18 000,00 DA HT
Jour | personne | en demi pension

Public :

- Cadres dirigeants, Directeurs d'unités,
- Personnel Comptable et financier.

Pré requis : Avoir des notions en comptabilité.

Contact & inscription :

Samia GAOUA
021 364 163 | 021 364 165
Poste 23
s.gaoua@mdi-alger.com

Lieu :

Campus MDI - ALGER
19, Boulevard Mohamed BOUDIAF,
Chéraga, 16 002, Alger

www.mdi-alger.com

Objectifs :

- Comprendre les changements introduits par le nouveau plan comptable algérien.
- Organiser le nouveau traitement de la comptabilité.
- Passer les écritures comptables.
- S'approprier les méthodes d'évaluation des postes du bilan. Réaliser les états financiers.

Programme :

1 | Les nouveaux principes comptable

- Les raisons et objectifs de la nouvelle normalisation.
- Le NSCF 2010 et l'environnement comptable international.
- Le NSCF et les normes comptables internationales IAS / IFRS :
- Convergences et divergences entre la réglementation nationale et les normes internationales.

2 | Adaptation du traitement comptable au NSCF 2010

- Les changements du nouveau SCF,
- Le nouveau plan comptable
- La passation des écritures avec le NSCF
- Analyse des différences de traitement entre l'ancien et le nouveau SCF
- La table de correspondance entre PCG et NSCF.

3 | Arrêté des comptes conforme au NSCF 2010

- Les états financiers.
- Le bilan .
- Le compte de résultats.
- Le tableau des flux de trésorerie.
- Le tableau de variation des capitaux propres.
- Les notes annexes.
-

4 | La transition des comptes 2009 du PCG au NSCF 2010

- Réaliser les reclassements et les retraitements selon la directive ministérielle du 29 octobre 2009.
- Le traitement des immobilisations selon le NSCF 2010.
- Nouvelle définition des immobilisations.
- Les différentes méthodes d'évaluation.
- Les amortissements par composant.
- Les différentes méthodes d'amortissements.
- Les tests de dépréciation.
- Les écritures comptables de régularisation.

Programme (suite) :

5 | Les principales et comptabilisation de certaines opérations selon le NSCF 2010

- Les locations financements.
- Les provisions.
- Les impôts différés.
- Le coût des emprunts.
- Produits des activités ordinaires.
- Les stocks

6 | Les changements organisationnels à opérer pour la mise en conformité de l'entreprise avec le nouveau PCN

- L'adaptation des systèmes comptables informatisés.
- Les nouvelles compétences humaines à mettre en œuvre.